Acte mis en ligne le: 15/05/2024



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Conseil d'Administration
Direction d'Appui et de Coordination

Arrêté 2024_23ARR

Désignation d'un membre nommé par La Maire

La Maire de Nantes,

Vu le code le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment les articles R.123-7 à R. 123-15 portant sur la composition des Conseils d'Administration des Centres Communaux d'Action Sociale,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 15 juillet 2020 fixant à 16 le nombre de membres du Conseil d'Administration du CCAS de Nantes,

Vu l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu l'arrêté de la Maire du 26 août 2020 relatif à la désignation des administrateurs du CCAS de Nantes,

Considérant la démission de monsieur Charles ALLEGRE, au titre des associations œuvrant dans le domaine de lutte contre les exclusions,

Arrête

<u>Article 1</u>er - Est nommée administratrice du Centre Communal d'Action Sociale à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté : madame Brigitte MORISSON au titre des associations de lutte contre les exclusions.

Article 2 - Son mandat prendra fin dès la nomination des nouveaux administrateurs par la Maire, au plus tard dans les 2 mois qui suivent le renouvellement du Conseil Municipal.

<u>Article 3</u> – Le présent arrêté sera inscrit au Registre des Arrêtés et transmis au service du Contrôle de légalité de la Préfecture.

Nantes, le

15 MAI 2024

La Maire,

Transmis en préfecture le :

15 MAI 2024

Mis en ligne le :

15 MAI 2024

Johanna ROLLAND

Accusé de réception en préfecture 044-214401093-20240515-2024 23ARR-AR Date de télétransmission : 15/05/2024 Date de réception préfecture : 15/05/2024